



Edition N°347
Avril 2021

Horaires de la Mairie

Lundi

13h30 - 17h30

Du mardi au jeudi

8h30 - 12h00 /

13h30 - 17h30

Vendredi et Samedi

8h30 - 12h00

Tél : 02.98.68.53.49

Fax : 02.98.68.55.89

Mail :

mairie.plougourvest@
wanadoo.fr

Retrouvez toutes les infos
sur le site internet :
www.mairieplougourvest.fr

Permanences du Maire.

Jean JEZEQUEL

Sur rendez-vous

Du lundi au vendredi

Samedi 9h30 - 12h00

Agence Postale

Du lundi au samedi

De 9h30 à 12h00

Tél : 02.98.68.58.50

Déchetterie de Besmen

(Port du masque
obligatoire)

Horaires d'été

Lundi -

Vendredi - Samedi

9h-12h / 14h-18h30

Mardi - Mercredi

14h-18h30

Contact : 02.98.29.59.14

INTERCOMMUNALITÉ



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET
DU CLIMAT DU PAYS DE MORLAIX

■ MaPrimeRénov:

UNE AIDE POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE

Mise en place en 2020, MaPrimeRénov est venue remplacer le crédit d'impôt et les aides Habiter mieux Agilité de l'ANAH. Elle est destinée aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs (dépôt de dossier à partir de juillet 2021, mais rétroactif sur les travaux engagés avant cette date), syndicats de copropriété, usufruitiers, etc.

Il s'agit d'un montant forfaitaire donné pour des travaux d'amélioration énergétique : travaux d'isolation, pose d'un système de chauffage performant, pose d'un chauffe-eau thermodynamique, remplacement des menuiseries, etc.

Le montant de la prime varie en fonction du revenu fiscal de référence du ménage. Elle est cumulable avec les certificats d'économie d'énergie, proposés notamment par les fournisseurs d'énergie, mais n'est pas cumulable avec les aides de l'ANAH. Le montage de dossier s'effectue sur le site www.maprimerenov.gouv.fr avant la réalisation des travaux ; les personnes qui n'utilisent pas internet peuvent également passer par un mandataire, mais la prestation est dans ce cas facturée.



■ PLOUGOURVEST : SOUTIEN AUX AGRICULTEURS DE BRETAGNE

La commune de Plougourvest a décidé d'adhérer à « Agriculteurs de Bretagne ». Cette association contribue à la reconnaissance des agriculteurs et permet de créer du lien entre les agriculteurs et les habitants des communes. Cette association a pour objectif de renforcer la confiance dans les produits agricoles bretons et affirmer que nous sommes fiers de produire une alimentation qui répond aux attentes des consommateurs.

■ FRELON ASIATIQUE : PIEGEAGE DES LE PRINTEMPS

Depuis 2012, le frelon asiatique fait l'objet de deux arrêtés ministériels et est classé dans la liste des dangers sanitaires de 2ème catégorie pour l'abeille domestique mais aussi est considéré comme une espèce exotique envahissante. S'il n'est plus possible d'éradiquer définitivement la présence du frelon asiatique, nous pouvons tout de même en limiter la prolifération. Le seul moyen est de mettre en place un piégeage de printemps. Pour ce faire, construisez un piège à l'aide d'une bouteille plastique et du mélange : 1/3 bière brune, 1/3 vin blanc et 1/3 sirop de grenadine. Placez-le en hauteur dans un arbre et laissez le jusqu'à ce qu'il soit plein.



RETOUR SUR....

Samedi 6 mars, le maire, Jean Jézéquel, a réuni les présidents d'associations locales ou leurs représentants. La crise sanitaire liée à la covid-19 et les contraintes qui en découlent ont mis un coup de frein à la vie associative locale. Beaucoup d'associations sont en sommeil, d'autres essaient de s'organiser et toutes craignent les conséquences négatives de cette crise : perte de licenciés, arrêt des bénévoles. Le maire a invité les associations à faire leurs assemblées générales en comité restreint (seulement le bureau) et à suivre et clôturer les comptes de l'exercice passé. Il a également incité les associations à ne pas baisser les bras en créant des activités réglementaires, pas toujours en lien avec l'objet de l'association comme de la randonnée, du sport ou du loisir en plein air ou encore des courses d'orientation, afin de garder ce lien social indispensable à la vie locale et à la vie associative.



EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MARS 2021

■ Participation de la commune pour 2021 aux frais de fonctionnement de l'Ecole privée Notre Dame

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal fixent la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour l'année 2019 à **88 250€** Avis favorable à l'unanimité.

■ Vote des taux d'imposition des impôts locaux directs pour 2021: taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti

Le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune. Au vu de la suppression de la taxe d'habitation, le taux de la taxe d'habitation est gelé jusqu'en 2023. Cette disparition du produit fiscal de la taxe d'habitation sur les résidences principales sera compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur leur territoire (**15.97 %** pour notre territoire). Suite aux explications de Monsieur Le Maire, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales directes pour 2021. Ils se présentent comme suit :

- **Taxe foncière bâtie : 20,20 %**
- **Taxe foncière non-bâtie : 42,15 %**

Les membres du conseil municipal votent les taux d'imposition pour 2021 à l'unanimité des membres présents.

■ Affectation des résultats des comptes administratifs 2020 et Budgets Primitifs 2021

Budget Assainissement

L'excédent 2021 de **41 239€** est affecté au Budget Primitif 2021.

La section de fonctionnement du Budget Primitif 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes à **50 239€** Vote unanime du conseil.

Budget Lotissement de la Source

L'excédent de fonctionnement de **33 909€** et le déficit d'investissement de **3 337 €** sont affectés au budget primitif 2021.

Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, approuvent et votent le Budget Primitif pour l'année 2021, comme suit:

- **122 909 €** en Dépenses et Recettes de Fonctionnement.
- **53 337 €** en Dépenses et Recettes d'Investissement.

Au vu de la vente des 6 lots du lotissement en 2021, il est décidé de rembourser la Commune de l'avance de **50 000€** faite en 2019 pour la création du lotissement.

Budget de la Commune

L'excédent de fonctionnement de 2020 est affecté comme suit :

- **150 000 €** sont conservés en recettes de fonctionnement
- **282 077 €** sont affectés en recettes d'investissement

Les membres du Conseil à la majorité, approuvent et votent le BP 2021 comme suit:

- en Fonctionnement à **952 850 €**
- en Investissement à **1 977 036 €**

Les principales recettes de fonctionnement proviennent des dotations- participations (**233 250€**) et du produit des impôts locaux.

En investissement, les principales recettes proviennent de l'excédent 2020 reporté (**1 416 956€**), de l'excédent de fonctionnement 2020 (**282 077€**), du virement de la section de fonctionnement, de la récupération de TVA et des subventions provenant des investissements.

Les principales dépenses d'investissement pour 2021 seront les travaux d'isolation du Centre d'activité, la révision de la carte communale, les effacements des réseaux et éclairage public rue d'Armor, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la rue d'Armor, le programme de voirie 2021, travaux d'étanchéité sur le clocher de l'église, les différentes acquisitions foncières (Maison 4, rue du stade et la propriété BROCHEC rue de la mairie) et les différentes études pour l'aménagement de ces espaces et études sur la salle polyvalente du Pouldu.

■ Questions diverses

- Monsieur le Maire et ses adjoints ont répondu aux questions orales formulées par l'opposition

- Monsieur le Maire informe les membres du conseil sur l'avancer des travaux au Centre d'activités avec la présence de l'entreprise QUEINNEC qui terminera à la fin de la semaine, l'isolation et le bardage de la partie basse du bâtiment. L'entreprise LE GALL Plafonds prendra la suite avec l'isolation de la partie haute suivie de KAP Peinture pour les peintures.

- L'entreprise STURNO travaille actuellement sur l'effacement de réseau rue d'Armor.

Mot de l'Opposition

Formation aux premiers secours PSC1 pour les associations:

Les élus de PLOUGOURVEST CAP 2026 proposent la mise en place d'une formation aux premiers secours pour les encadrants des associations. Ceci pour permettre d'assurer la sécurité des personnes et d'apprendre à se servir des défibrillateurs présents à différents lieux sur la commune. Nous proposons également de répertorier ces lieux et d'en diffuser l'information régulièrement à la population sur les échos.

CORONAVIRUS
COVID-19

CENTRE
DE
VACCINATION



■ MAIRIE: POINT COVID-19

Concernant la vaccination anti-Covid, et bien que n'ayant pas la possibilité d'intercéder pour les rendez-vous, la mairie reste attentif à son déroulement. Nous vous rappelons que la « maison des services » de la CCPL est à votre disposition pour l'aide à la prise de rendez-vous (02.98.68.67.60 - France services MSAP, 36 rue Georges Clémenceau - 29400 LANDIVISIAU). Toutefois, pour ceux qui seraient isolés et dépourvus de moyens de communication, la mairie se tient prête à les aider dans leur démarche.

INFOS MAIRIE

■ ETAT CIVIL

Décès : M. PENHOAT Pierre, 78 ans - Résidence Saint-Michel de Kervoanec,
M. FITAMANT Dominique, 68 ans - Polotrezan,
Mme VERN veuve LE REST Anna, 86 ans - Résidence Saint- Michel de Kervoanec,

■ URBANISME

Déclaration préalable

Mme WENGORZEWSKI Cécile - 18, rue de l'Etang - Division en vue de construire
M. CHOQUER Jean-Paul - lieu-dit Coativellec - Division en vue de construire
MEGALIS BRETAGNE - 1-2 Croas Lambader - Implantation d'une armoire de télécommunications

Permis de construire

M. TANGUY Mathieu et Mme MARC Alexia - 3, impasse de la Source - Construction d'une maison individuelle

Permis de construire modificatif

Mme DUQUESNOY Anne-Christine - lieu-dit Coativellec - Construction d'une maison individuelle

■ FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera fermée les **Samedis 3 et 10 avril**.

■ PERMANENCES EN MAIRIE DES MAIRES ADJOINTS

Les Maires Adjointes vous proposent de les rencontrer en mairie, lors de permanences, une fois par mois :

- ◆ Mme Sylvie LE FOLL, Adjointe aux Affaires Générales, sera présente le **Lundi 19 avril 2021** de 10h à 12h.
- ◆ M. Romain JEZEGOU, Adjoint à la Voirie et à l'Espace Rural, sera présent le **Samedi 17 avril 2021** de 10h à 12h.
- ◆ Mme Christelle CORVEZ, Adjointe à l'Enfance Jeunesse et aux Affaires Scolaires, sera présente le **Mercredi 7 avril 2021** de 16h à 17h30.
- ◆ M. Gilles ROHOU, Adjoint aux Bâtiments Communaux, sera présent le **Mercredi 7 avril 2021** de 9h à 11h.
- ◆ Mme Marie-Françoise QUELENNEC, Conseillère Municipale déléguée à la Culture et aux Affaires Sociales, sera présente le **Judi 29 avril 2021** de 14h à 15h30.

■ DISTRIBUTION DES CHOCOLATS DE PÂQUES

La commune organise une distribution de chocolats de Pâques le **samedi 3 avril de 10h à 12h (sous le préau de l'Espace Simone Veil)**.

Tous les enfants, de la commune, âgés de moins de 12 ans, sont invités à y participer.



OUVERTURE DU COMMERCE
place de l'Eglise
« CHEZ MORGAN » le 19 avril 2021

Amigo'pizz change de propriétaire et devient « Chez Morgan ».

Nous avons le plaisir de vous annoncer que l'épicerie, dépôt de pain, pizza, burger réouvre ses portes le **19 avril 2021**.

Horaires d'ouverture:

Lundi - Mardi et Jeudi: 8h00-13h et 17h-20h
Mercredi: Fermé

■ DÉRATISEUR

Le prochain passage du dératiseur aura lieu le **vendredi 30 avril 2021**. Les personnes souhaitant son intervention sont invitées à s'inscrire en mairie au 02.98.68.53.49.

Le passage du dératiseur est gratuit pour les habitants de la commune.

CONTACTS ARTISANS, COMMERCANTS ET SERVICES

CAFÉS - BARS

LE CROAZ-HIR : 02.98.61.30.12
LE GWENN PHIL : 02.98.68.57.10
LE PEN-AR-BED : 02.98.61.00.81

INFORMATIQUE

RBI BOURC'HIS Raphaël :
02.98.68.58.20

MATÉRIEL AGRICOLE

AGRISIX - Espace Emeraude :
02.98.68.55.22

RÉCUPÉRATION MÉTALLURGIQUE - LOCATION DE BENNES

RMB MONSIGNY : 02.98.68.55.43

TAXI

CROGUENNEC Christelle :
02.98.68.78.01 ou 06.62.34.27.52

MACON-COUVREUR

ABALLÉA Couverture :
02.98.61.38.14
GUI'HOME Maçonnerie :
06.46.35.34.56

MENUISERIE - ÉBÉNISTE -

PLAQUISTE

CLOAREC Nicolas : 06.66.90.02.23
SAS CLOAREC : 06.62.51.84.11
JAOUEN Philippe : 06.59.91.91.18
M I O S S E C Stéphane :
06.63.27.28.71

MÉTALLURGIE - SOUDURE

Xav Services et Conceptions :
06.11.87.86.55 ou 02.98.68.51.99

KINÉSITHÉRAPEUTE

TORRÈS Johan : 02.98.68.54.76 ou
06.62.11.91.16

INFIRMIER

JOSSE Nicolas : 02.98.15.78.41
ou 06.95.83.85.14

ANIMATION

BZH Animation + :

KÉRÉBEL Maxime : 06.23.34.80.61

IMMOBILIER

HERRY Daniel : 07.81.77.74.13
HUGUET Kristell : 06.50.53.27.33
ALLAIN Aude : 06.66.17.73.01

CRÉATION AUDIOVISUELLE

MIGLIORE Fabien : 06.48.60.05.28
www.lesgensdebrest.com - 29400
Plougourvest

SERVICES DIVERS

Fred Services 29 : 06.60.52.08.33

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

29 Energies Plus : 06.36.86.42.54

GARAGISTE

MH MOTORS - Matthieu HAMES :
07.85.62.00.72

DYL AUTO OCCASIONS - Dylan
Mével : 06.24.60.03.44

REPROGRAPHIE

Reprographie MAIGA :
06.59.58.15.83



Dimanche 18 avril

De 10h à 13h

Retrait des commandes à la salle de Plougar

Bœuf-carottes

A emporter

Organisé par le club du PPBHB

Menu à 10€

Bouteille de vin (blanc, rosé ou rouge) : 6€

Au plus tard pour le **vendredi 2 avril 2021**.

Renseignements : Laurent Scouarnec : 07.55.64.63.71

INFOS DIVERSES

EC 29 ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE FINISTÈRE

Écoles, Collèges et Lycées

TOUJOURS UNE BONNE RAISON D'Y ALLER !

POUR SE RENCONTRER, S'INSCRIRE, SE FORMER S'ÉPANOUIR...



ÉCOLE NOTRE DAME PLOUGOURVEST
PORTES OUVERTES

VENDREDI 2 AVRIL: 17H-19H

(sur rdv en raison de la situation sanitaire)

<https://www.ecole-plougourvest.com>

Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez contacter le directeur par téléphone ou mail.
lionel.cornou@enseignement-catholique.bzh 06.88.92.35.21

CCI formation Métropolitaine Bretagne ouest

English language
Hello! Hi!
How are you? Goodbye!

SPECIAL JEUNES

STAGE PRINTEMPS

Du CM1 à la Terminale

DU 26 AU 30 AVRIL 2021

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30



Nous contacter : 02 98 62 39 28
valerie.fourestier@bretagne-ouest.cci.bzh
Morlaix Formations - Aéroport
CS 27934
29679 MORLAIX cedex

■ FAMILLES RURALES BPP

Le centre de loisirs accueille les enfants au pôle Arc en ciel de Bodilis. Les plannings, formulaires d'inscriptions et informations relatives au protocole sanitaire sont disponibles sur le site <https://famillesruralesbpp.jimdofree.com/>

Nous sommes joignables par mail: famillesruralesbpp@gmail.com ou au 06.69.93.83.19

Le séjour à Astérix est maintenu, sauf directives gouvernementales de dernière minute.



Maison de services au public
Communauté de Communes Pays de Landivisiau

■ MSAP DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES: TERRITOIRE EN ACTION

La Maison des services propose des animations à destination des demandeurs d'emploi sur le Territoire:

-Atelier gestion du stress/estime de soi: Collectif AGIRabcd

-Valorisation de l'image professionnelle- RDV individuel: Look & votre image

- Visa internet Bretagne- Initiation aux usages numériques: Collectif Goupil

- La plume numérique- Facilitation administrative et numérique: RDV Individuel: AGIRabcd

- Simulation d'entretien d'embauche - RDV individuel: AAGIRabcd

Si ces ateliers sont intéressés, vous pouvez contacter la Maison des services - 36 rue Georges Clémenceau - 29400 LANDIVISIAU - Tel: 02.98.68.67.60

■ APPLICATION STAYING ALIVE sauver des vies

Depuis le 1er octobre, l'application STAYING ALIVE est en service au SDIS29, un nouvel outil pour porter secours aux personnes victimes d'un arrêt cardiaque. Gratuite, elle recense les défibrillateurs disponibles sur le territoire et permet aux citoyens de devenir des « bons samaritains ». Il suffit de s'inscrire sur l'application! Toute personne formée ou non aux gestes de 1er secours peut devenir « bon samaritain ». Une alerte est déclenchée afin d'apporter un défibrillateur sur le lieu où se trouve la victime.

Aujourd'hui, le département compte 2 200 « Bons Samaritains ». A noter que l'essentiel des « Bons Samaritains » se situe en zone urbaine. Toutes les informations dans la rubrique « Staying Alive » du site www.sdis29.fr



SDIS 29



STAYING ALIVE

UNE APPLICATION : STAYING ALIVE
UNE COMMUNAUTÉ : BON SAMARITAIN
UNE MISSION : SAUVER DES VIES

PAROISSE St Tiviziau - Bro Landi

Les lieux et horaires des offices de la semaine Sainte seront précisés par voie de presse.

Samedi 10 avril : Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 11 avril : Messe à Plouzévé, Landivisiau et Sizun à 10h30,

Samedi 18 avril : Messe à Saint Thégonnec à 18h,

Dimanche 18 avril : Messe à Plouzévé, Landivisiau et Sizun à 10h30,

Samedi 24 avril : Messe à Plounéventer à 18h,

Dimanche 25 avril : Messe à Plouzévé, Landivisiau et Sizun à 10h30,

A noter : pendant la période du couvre-feu, les messes prévues à 18h sont avancées à 16h30.

Maison paroissiale : 02.98.68.11.63 - 2, place de Lourdes - Landivisiau.

Permanences Service Habitat de la CCPL (Zone de Kerven à Landivisiau)

Informations et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, du lundi au jeudi de 9h à 12h sans rendez-vous et de 14h à 17h sur rendez-vous ainsi que le vendredi Renseignements auprès de Daphné Dumesnil 02.98.68.42.41 ou d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

Permanences HEOL : Conseils techniques sur les économies d'énergie, le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9h à 12h à la MASAP de Landivisiau - 36, rue Georges Clémenceau - Renseignements : 02.98.68.67.60 ou contact@heol-energies.org

Permanences ADIL : Réponses aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement, les 1^{ers} et 3^{ème} mercredis de 14h à 17h. Pour un projet d'accession à la propriété, prendre un RDV préalable au : 02.98.46.37.38. Site internet : <https://www.adil29.org>

BIEN VIVRE À DOMICILE

Permanences CLIC

Tous les jeudis de 9h30 à 12h à la Maison de l'Aidant, rue des Marronniers à Landivisiau 02.98.63.00.19

CDAS - Conseil Départemental

Place Liautey - Landivisiau - 02.98.68.11.46

A D M R du Haut-Léon
Keroulas 29250 Saint-Pol-de-Léon
02.98.19.11.87

AS DOMICILE - 1, rue Maurice Le Scouézec - Landivisiau - 02.98.68.10.36

INFIRMIER Nicolas Josse - Plougourvest - 02.98.15.78.41 ou 06.95.83.85.14

Prochaine parution des Echos : semaine 18

Les communiqués des associations sont à transmettre en mairie pour le **Lundi 19 avril 2021** au plus tard.

Vous pouvez également les faire parvenir par mail à l'adresse :

mairie.plougourvest@wanadoo.fr

Rédaction et impression des Echos en Mairie